

# Les Franciliens participent à la vie démocratique

L'objectif de développement durable n° 16 est de « promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ». Pour mettre en œuvre des politiques publiques locales, les institutionnels ont besoin du soutien et de la confiance de la population résidente. Celle-ci peut s'apprécier notamment à travers la participation aux suffrages électoraux. Les questions de sécurité représentent également un enjeu important pour tous.

La confiance dans les institutions peut s'évaluer à travers la participation aux élections, notamment présidentielles ou européennes. Au premier tour de l'élection présidentielle de 2017, en Île-de-France, le **taux de participation** était globalement important (80 %) et légèrement supérieur à celui observé dans l'ensemble du pays (78 %) ► **figure 1**. Il est très différent d'un département

à l'autre, allant de 73 % en Seine-Saint-Denis jusqu'à 84 % à Paris. Tous les votes ne correspondent pas à des suffrages exprimés, et ce, du fait des votes blancs ou nuls. Ces derniers ne représentent en Île-de-France que 2 % des votes (contre 2,6 % dans la France entière).

Aux élections européennes, la participation est nettement plus faible :

51 % en 2019 en Île-de-France comme en France. Les mêmes différences selon les départements s'observent : participation minimale en Seine-Saint-Denis (40 %) et maximale à Paris (58 %).

Le taux de participation des Franciliens aux élections varie selon le type d'élection, le territoire mais aussi selon la période et le contexte politique des élections : ainsi, à l'élection présidentielle, il est passé de 68 % lors du scrutin de 2002 à 86 % en 2007 pour redescendre à 78 % en 2012 puis remonter à 80 % en 2017. En France, le taux est en baisse continue depuis dix ans : de 84 % en 2007 à 78 % en 2017.

En temps de paix, la qualité de vie dans un territoire peut s'apprécier à partir du sentiment d'y vivre en sécurité et d'être épargné par les incivilités, les accidents, les vols et agressions ou, plus graves, les homicides. En Île-de-France, en 2019, le nombre d'homicides est de 1,4 pour 100 000 habitants comme en France métropolitaine ► **figure 2**. À Paris et en petite couronne, le **taux d'homicides** est plus élevé : 1,7 pour 100 000 habitants.

## ► 1. Taux de participation au 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles de 2002 à 2017

	2002	2007	2012	2017
Seine-Saint-Denis	64,5	83,0	73,5	72,5
Val-d'Oise	67,6	85,8	77,0	77,1
Val-de-Marne	66,9	85,6	77,5	79,1
Essonne	68,2	87,1	79,2	80,2
Yvelines	68,8	87,4	78,8	81,3
Hauts-de-Seine	67,7	86,9	79,4	82,1
Paris	70,2	87,4	80,2	83,9
<b>Île-de-France</b>	<b>67,9</b>	<b>86,2</b>	<b>78,2</b>	<b>79,9</b>
<b>France</b>	<b>71,6</b>	<b>83,8</b>	<b>79,5</b>	<b>77,8</b>

en %

**Note :** par ordre croissant de participation en 2017.

**Lecture :** 79,1 % des inscrits sur les listes électorales du Val-de-Marne ont voté au premier tour de l'élection présidentielle de 2017.

**Champ :** ensemble des inscrits sur les listes électorales.

**Source :** ministère de l'Intérieur.

### Élection présidentielle 2017 Taux de participation



### Nombre de vols déclarés pour 1 000 habitants en 2019



Au sein de la France, la région se situe en quatrième position derrière les régions du sud que sont la Corse (3,6), la Provence-Alpes-Côte d'Azur (2,2) et l'Occitanie (1,8). Avec 22,2 vols déclarés pour 1 000 habitants, le nombre de vols sans violence contre des personnes est le plus élevé de toutes les régions, devant l'Occitanie (10,8 pour 1 000 habitants et 11,0 en France métropolitaine). À Paris et en petite couronne, zones de forte densité de population, la fréquence des vols est encore plus importante (33,5 pour 1 000 habitants). Enfin, les destructions et dégradations volontaires ou actes de vandalisme sont relativement plus fréquents en Île-de-France (10,3 pour 1 000 habitants) qu'en France métropolitaine (9,3). Pour ce type de délits également, leur nombre est lié à la densité de population puisque, à Paris et en petite couronne, la fréquence est encore plus élevée (11,3 pour 1 000 habitants). ●

## ► 2. Homicides, vols sans violence contre des personnes, destructions et dégradations volontaires enregistrés en 2019

	Taux d'homicides (pour 100 000 habitants)	Taux de vols sans violence contre des personnes (pour 1 000 habitants)	Taux de destructions et dégradations volontaires (pour 1 000 habitants)
Corse	3,6	5,5	10,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,2	12,3	11,2
Occitanie	1,8	10,8	9,3
Hauts-de-France	1,4	7,3	10,7
<b>Île-de-France</b>	<b>1,4</b>	<b>22,2</b>	<b>10,3</b>
<i>dont Paris et petite couronne</i>	<i>1,7</i>	<i>33,5</i>	<i>11,3</i>
Grand-Est	1,4	6,6	8,5
Auvergne-Rhône-Alpes	1,2	10,0	9,2
Nouvelle-Aquitaine	1,2	8,3	8,7
Bourgogne-Franche-Comté	1,1	5,6	8,0
Centre-Val de Loire	1,1	6,1	7,7
Normandie	1,1	6,2	8,3
Pays-de-la-Loire	0,9	6,6	8,5
Bretagne	0,9	8,2	7,7
<b>France métropolitaine</b>	<b>1,4</b>	<b>11,0</b>	<b>9,3</b>

**Note** : par ordre décroissant de taux d'homicides.

**Lecture** : en 2019, en Île-de-France, 22,2 vols sans violence contre des personnes sont enregistrés pour 1 000 habitants.

**Champ** : France métropolitaine.

Sources : SSMSI, bases des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie ; Insee, recensement de la population.

### ► Définitions

Le **taux de participation** est la part des personnes ayant voté par rapport à celles inscrites sur les listes électorales.

Le **taux d'homicides** est le rapport entre le nombre d'homicides enregistrés et la population résidente.

### ► Pour en savoir plus

- « [Insécurité et délinquance en 2019 : bilan statistique](#) », Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), septembre 2020.
- **Buisson G., Penant S.**, « [Élections présidentielles et législatives de 2002 à 2017 : une participation atypique en 2017](#) », *Insee Première* n° 1671, octobre 2017.